



CONSEIL FEDERAL DU 14 AVRIL 2023

Début de séance : 14/04/23 à 17h00

Fin de séance : 14/04/23 à 18h52

Lieu : salle n°1 du COPF

Présent(e)s (P) / Absent(e)s (ABS) :

- Joe Tapare - PRESENT
- Paquita LYSAO - PRESENT
- Guenaelle RAUBY - PROCURATION À STEPHANIE BORET
- Laurent BUVRY - PROCURATION À JOE TAPARE
- Eric ZORGNOTTI - PRESENT
- Bernard COSTA - PRESENT
- Stéphanie BORET - PRESENT
- Serge Leprince - PRESENT

Membre ne faisant plus parti du CF (absence à plus de 3 CF non excusée): Sébastien Petit donc non convoqué

Invité(e)s :

- Rémy Ségard (Directeur Technique Fédéral) - PRESENT
- Anais Orus Catalan (entraîneur fédéral) - PRESENT
- Mathilde Soulon (Stagiaire Master 2) - PRESENT

Ordre du jour :

- 1. Approbation du PV du 18 février 2023 ;**
- 2. Point sur l'organisation du triathlon des entreprises 2023 :**
- 3. Programme du Président et DTN de la FFTRI :**
- 4. Conditions d'accès aux compétitions du projet de performance fédéral ;**
- 5. Désignation des membres de l'organisme disciplinaire de première instance**

1. Approbation du PV du 18 février 2023

Vote de l'approbation du CR du 18/02/2023 : à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Point sur l'organisation du triathlon des entreprises 2023

Point sur l'organisation et la répartition des tâches.

A ce jour 150 équipes d'inscrites

Restauration (ravitaillement) : commandes effectuées pour 300 équipes. Livraison à la fédération donc stockage dans le local et manutention jusqu'au site la veille)

Récompenses : aucune compagnie aérienne n'a répondu favorablement pour la mise à disposition d'un billet d'avion (ou alors avec des conditions trop importantes).

Comme cette récompense est dans le règlement de la course, il a été décidé d'acheter le billet auprès d'Air New Zealand (58000 xpf)

Pour le tirage au sort des bénévoles : achat de package Aremiti



Difficultés : recherche de bénévoles, pas d'aide de la commune d'Arue avec beaucoup de conditions pour l'aménagement du site.

Problèmes à envisager : l'accès au slip-way aux propriétaires de bateaux (prévoir 2 personnes pour leur expliquer et les aiguiller), dégagement du parking pour le site d'arrivée (toujours présence de voitures et remorques), nettoyage au niveau du passage des athlètes à la sortie natation (présence de morceaux de verres et autres déchets), rond-point Gadiot pour l'accès aux habitants)

Présence souhaitée sur site à partir de dimanche 30 avril 13h et 5h le lundi 1^{er} mai.

3. Programme du Président et DTN de la FFTRI

Arrivée B.Maze : vendredi 21 avril 5h30

Arrivée C.Gosse et sa famille : lundi 24 avril 5h30

Maximum de personnes du CF souhaité.

Pas de groupe de danse trouvé pour l'arrivée de C.Gosse à l'aéroport (ou alors pas dans le budget ; Paquita Lysao va voir de son côté). Pas indispensable.

Voir le programme en pièce jointe. CF prévu le vendredi 28 à 17h

4. Conditions d'accès aux compétitions du projet de performance fédéral

Proposition de conditionner la participation aux championnats de France (tri et aqua) à l'appartenance au CPP.

Eric Zornotti pas favorable car ne permettrait pas d'envoyer forcément les meilleurs jeunes sur ces championnats.

Cela permettrait d'augmenter l'attractivité du CPP. (J.Tapare)

Pour le moment pas totalement attractif aussi car CPP pas complètement en place, notamment l'aménagement des emplois du temps scolaires.(E.Zornotti)

Les déplacements restent problématiques pour les encadrants de la fédération (et les jeunes athlètes) car présence d'électrons libres et de personnes néfastes (parents) sur les sites de compétitions qui ne permettent pas d'optimiser ces déplacements coûteux pour la FTTri. (S.Boret)

En France, l'accès aux championnats n'est pas conditionné à l'appartenance à un pôle. (E.Zornotti et B.Costa)

On ne peut pas comparer la France avec notre territoire ; en Guadeloupe par exemple, l'accès aux championnats de France est réservé à la structure fédérale. (R.Ségar)

Joe Tapare : sujet à travailler encore et à soumettre à un prochain CF.

5. Désignation des membres de l'organisme disciplinaire de première instance

Mise en place d'une commission disciplinaire. Voir réglementation fédérale (nombre de personnes, mise en place, règlement de cette commission, sanctions possibles :avertissement, blâme, pénalité sportive, suspension, radiation)

Membres proposés :

- Mr Hervé Richard > **Président**



**FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**

- Mr Yannick Champs > **Secrétaire**
- Mr Serge Leprince > **Membre**

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Première tenue de la commission de première instance : 27 avril 2023 pour Mr Kohai Schmit (lettre recommandée envoyée à l'intéressé)

Fin de séance à 18h52

Madame Stéphanie Boret

Secrétaire de la FTTRI

Monsieur Joe Tapare

Président de la FTTRI